

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 20 juin 2024 à 11 h 55**

**Maison du citoyen
12090, rue Notre-Dame Est
Salle J.C. Victorien Roy**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat de construction

CA Direction des travaux publics - 1247829002

Octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Nexxfield inc., fournisseur unique, pour les travaux de réfection des terrains de Bocce au centre récréatif de Rivière-des-Prairies, au montant de 298 935 \$, taxes incluses et autoriser une dépense de 373 668,75 \$ taxes, incidences et contingences incluses. Avis d'intention numéro IMM24-04 (1 offre de service)

20.02 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1247829001

Octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit à l'entreprise Les Architectes Labonté Maril s.e.n.c, un contrat de services professionnels, pour l'acquisition des services professionnels pour le projet de la construction d'une patinoire réfrigérée extérieure au parc Saint-Jean-Baptiste, au prix de sa soumission, soit au montant de 794 707,20 \$, taxes incluses et autoriser une dépense de 993 384 \$ taxes, incidences et contingences incluses. Appel d'offre public numéro IMM.SP24-02 (6 soumissionnaires)

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1247829002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise nexxfield inc., fournisseur unique, pour les travaux de réfection des terrains de Bocce au centre récréatif Rivière-des-Prairies, au montant de 298 935,00 \$, taxes incluses et autoriser une dépense de 373 668,75 \$ taxes, incidences et contingences incluses - Avis d'intention numéro IMM24-04-Une offre de service.

Il est recommandé:

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Nexxfield inc., fournisseur unique, pour les travaux de réfection des terrains de Bocce au centre récréatif Rivière-des-Prairies, au montant de 298 935,00 \$, taxes incluses - Avis d'intention numéro IMM24-04- Une offre de service;

D'autoriser une dépense de 373 668,75 \$ taxes, incidences et contingences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement

Signé par Valérie G GAGNON Le 2024-06-18 18:28

Signataire :

Valérie G GAGNON

Directrice
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION Dossier # :1247829002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise nexxfield inc., fournisseur unique, pour les travaux de réfection des terrains de Bocce au centre récréatif Rivière-des-Prairies, au montant de 298 935,00 \$, taxes incluses et autoriser une dépense de 373 668,75 \$ taxes, incidences et contingences incluses - Avis d'intention numéro IMM24-04-Une offre de service.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles désire octroyer un contrat d'exécution des travaux pour la réfection des terrains de Bocce au centre récréatif Rivière-des-Prairies, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis. Lesdits travaux sont nécessaires pour améliorer la qualité de jeu et répondre aux besoins des usagers, car les surfaces actuelles sont très usées, ce qui a un impact direct sur les jeux, tout en prenant compte du bien-être recherché, qui se veut être une priorité.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA21 30 06 0166 - 1er juin 2021

Autoriser le dépôt du projet « Réfection des terrains de bocce au Centre récréatif de Rivière-des-Prairies » pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructures Municipalités amie des aînés (PRIMADA) 2021 » du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Résolution CE23 0421- 29 mars 2023

D'approuver un projet de protocole d'entente entre la ministre des Affaires municipales (MAM) et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), d'une aide financière à la Ville, d'un montant maximum de 97 700 \$, visant la réalisation des travaux reconnus admissibles du projet « Réfection des terrains de bocce au Centre récréatif Rivière-des-Prairies » de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

DESCRIPTION

Le 28 mai 2024, un avis d'intention a été publié sur le site SEAO afin d'informer les fournisseurs potentiels que l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a l'intention d'accorder un contrat de gré à gré à l'entreprise Nexxfield inc., en vue, de retirer les quatre surfaces de jeu existantes et de procéder à l'installation de toutes nouvelles surfaces de jeu, permettant d'accueillir nos clientèles aînées régulières ainsi que l'organisation des compétitions internationales.

Pour ce faire, tout fournisseur jugeant être en mesure de satisfaire aux exigences identifiées dans l'avis d'intention avait jusqu'au 15 juin 2024 à 16 h 00 pour soumettre par courriel, son intérêt et démontrer ses aptitudes à livrer le service et la fourniture. Au terme de la date et de l'heure fixées, aucun fournisseur n'a manifesté son intérêt pour ce mandat.

JUSTIFICATION

En août 2022 un appel d'offres a été lancé auquel aucun fournisseur n'a répondu, ce qui nous a amenés à le republier en août 2023, offrant une période de soumission plus longue sur les deux plateformes SEAO et Merx, malheureusement aucune proposition n'a été soumise, car il n'y a aucun soumissionnaire en raison de la spécialisation de la surface.

L'élément décisif qui a encouragé l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles dans la volonté de conclure un contrat avec la compagnie Nexxfield inc., est que cette dernière est en mesure de fournir et d'installer des surfaces de terrain de jeu en résine polymère acrylique. Cette surface spécialisée permet de maintenir une qualité de jeu constante, ce qui est essentiel pour les tournois qui se déroulent sur ce terrain, considérant les requis de cette surface spécialisée, nous n'avons pas été en mesure d'identifier un autre fournisseur au Québec capable de fournir ces produits.

Le montant du contrat accordé à Nexxfield inc., est au prix de sa soumission, pour une somme maximale de 298 935,00 \$, taxes incluses.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Octroi de contrat - IMM24-04

Travaux : 298 935,00 \$, taxes incluses

Contingences:

Total (avec taxes): 44 840,25 \$ (15 % du montant de la soumission)

Ce montant est ajouté au contrat afin de couvrir les imprévus qui peuvent survenir pendant le déroulement du mandat.

Incidences:

Total (avec taxes): 29 893,50 \$ (10 % du montant de la soumission)

Ce montant est ajouté au contrat afin de couvrir les frais incidents du projet.

Le coût maximal de ce projet est de 373 668,75 \$ taxes incluses, il sera financé à 100 % par l'arrondissement par le règlement RCA20-E177.

Aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipalité amie des aînées du ministère des affaires municipales (MAM) à la ville de Montréal d'un montant maximum: 97 700,00 \$. L'aide financière prévue au protocole est utilisé aux seules fins de défrayer les coûts admissibles que l'arrondissement paye et qui sont associés aux travaux prévus.

MONTRÉAL 2030

Ce projet correspond à la priorité 9 de Montréal 2030 : Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Grâce à ce projet, les aînés pourront créer davantage de liens, être plus actifs et engagés dans la communauté.

Ce projet permettra également de :

- Améliorer le sentiment de sécurité des personnes âgées qui participent aux activités de Bocce;
- Favoriser l'inclusion de tous les aînés aux activités de Bocce;
- Améliorer le sentiment d'appartenance et de fierté au quartier RDP et envers la Ville de Montréal;
- Encourager les personnes âgées à demeurer actives et à s'engager au développement du bien être dans leur communauté.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi de contrat de construction: CA du 20 Juin 2024

Fin des travaux : octobre 2024

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe (Martine HÉBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Joseph ARAJ, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Samira GANA
Gestionnaire immobilier

ENDOSSÉ PAR

Thomas RIVARD
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

Le : 2024-06-17



Dossier # : 1247829001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit à l'entreprise Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c, un contrat de services professionnels, pour l'acquisition des services professionnels pour le projet de la construction d'une patinoire réfrigérée extérieure au parc Saint-Jean-Baptiste, au prix de sa soumission, soit au montant de 794 707,20 \$, taxes incluses et autoriser une dépense de 993 384,00 \$ taxes, incidences et contingences incluses. Appel d'offres public numéro IMM.SP24-02 (6 soumissionnaires).

Il est recommandé :

D'octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit à l'entreprise Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c, un contrat pour des services professionnels, pour la construction d'une patinoire réfrigérée extérieure, au parc Saint-Jean Baptiste, au prix de sa soumission, soit au montant de 794 707,20 \$, taxes incluses. Appel d'offres public numéro IMM.SP24-02 (6 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 993 384,00 \$ taxes, incidences et contingences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement;

De procéder à une évaluation de rendement de la firme Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c.

Signé par Valérie G GAGNON Le 2024-06-19 09:29

Signataire :

Valérie G GAGNON

Directrice
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1247829001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit à l'entreprise Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c, un contrat de services professionnels, pour l'acquisition des services professionnels pour le projet de la construction d'une patinoire réfrigérée extérieure au parc Saint-Jean-Baptiste, au prix de sa soumission, soit au montant de 794 707,20 \$, taxes incluses et autoriser une dépense de 993 384,00 \$ taxes, incidences et contingences incluses. Appel d'offres public numéro IMM.SP24-02 (6 soumissionnaires).

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles souhaite octroyer un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction d'une patinoire réfrigérée couverte destinée à la protection contre les intempéries, au parc Saint-Jean-Baptiste située au 1050, boulevard Saint-Jean-Baptiste. Cette nouvelle patinoire permettra le déroulement des activités sportives, elle sera également utilisée, pour d'autres types d'activités durant les autres saisons. Elle se veut comme un lieu de rassemblement, d'animation, de rencontre et d'activités physiques.

La création de nouvelles installations est indispensable pour offrir des espaces de partage accessibles, encourageant ainsi une pratique régulière de l'activité physique. Le manque d'options pour pratiquer des activités extérieures sur glace ou en plein air lors de redoux et de mauvaises conditions météorologiques constituent un obstacle majeur. De plus, la difficulté d'accès aux installations existantes en raison de leur disponibilité limitée ou de leur éloignement géographique représente un frein à la pratique d'activités physiques.

Les infrastructures sportives et récréatives actuelles sont insuffisantes pour répondre aux besoins de la population et à la demande croissante, c'est pourquoi, cette nouvelle patinoire est indispensable, elle permettra aux citoyens de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ainsi qu'à la population environnante de pratiquer leur sport de glace favori en hiver et de profiter d'un plateau multifonctionnel sportif dans d'autres saisons.

Les travaux envisagés comprennent sans s'y limiter:

- Création d'une surface de patinoire réfrigérée avec bandes et toiture hybride (bois et acier) ;

- Construction d'un nouveau bâtiment technique pour abriter la surfaceuse, le système de réfrigération de la patinoire, et d'un garage pour l'équipement d'entretien de la glace;
- L'aménagement d'un espace de stationnement attenant à la patinoire respectant la réglementation d'urbanisme;
- Mise en place d'un système de réfrigération respectant les normes environnementales, en conformité avec le plan climat Montréal 2030 et la politique de transition écologique et de développement durable;
- Intégration de dispositifs de gestion durable des eaux de pluie;
- Accessibilité universelle;
- Installation d'un système d'éclairage pour la patinoire ;
- Mise en place d'un système d'approvisionnement en eau et d'arrosage de la glace, y compris un compteur d'eau;
- L'aménagement d'un espace pour les citoyens(ne)s (vestiaires, voir la possibilité d'installer des modulaires style centenaire) ou toutes autres propositions alternatives.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'appel d'offres public n° IMM.SP24-02 a été lancé dans SEAO le 13 mai 2024, la durée totale de l'appel d'offres a été de trente et un (31) jours calendrier. Aucune visite obligatoire n'a été demandée.

La durée de validité des soumissions est de quatre-vingt-dix (90) jours. Cinq (5) addenda ont été publiés dans le cadre de cet appel d'offres.

Nous avons reçu un avis de désistement parmi les preneurs du cahier des charges. Les soumissions ont été ouvertes le mercredi 12 juin à 11 h 00.

JUSTIFICATION

Au cours de l'appel d'offres, il y a eu vingt et un (21) preneurs du cahier des charges sur le site SEAO, dont la liste est en pièce jointe, six (6) d'entre eux ont déposé une soumission.

Après examen par le comité d'évaluation tenu le 18 juin 2024, les résultats de l'évaluation démontrent les points suivants :

Parmi les six (6) firmes ayant soumissionné, quatre (4) ont obtenu la note de passage, les quatre (4) deuxièmes enveloppes ont alors été ouvertes.

Il est à noter que la firme Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. a présenté une offre de service en tout point conforme à l'appel d'offres. Elle a obtenu le plus haut pointage après examen par le comité de sélection.

Les documents transmis par ledit comité démontrent que le prix soumis par l'adjudicataire a été corrigé, suite à une erreur de calcul des taxes dans le bordereau et que cela n'a pas modifié l'ordre des pointages finaux.

Le prix soumis par cet adjudicataire est inférieur à celui de l'estimation réalisée à l'interne de 264 839,81\$, ce qui représente un écart de 25 % constituant un écart favorable pour l'arrondissement, l'écart s'explique en raison de la concurrence des entreprises qui se sont manifestées pour avoir le marché.

Il est à signaler que l'estimation initiale est basée sur le pourcentage des estimations de coûts des travaux réalisés par la firme Lemay CO inc., lors de l'étude de faisabilité de l'avant-

projet.

Par conséquent et compte tenu de l'écart favorable entre le plus bas soumissionnaire et l'estimation initiale, nous recommandons au conseil d'arrondissement d'accorder le contrat de services professionnels au montant de 794 707,20 \$, toutes taxes incluses, à la firme Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c.

En vertu de l'encadrement C-OG-APP-D-21-001, il y aura une évaluation du rendement de l'adjudicataire pour ce contrat.

Voici le résultat de l'analyse des offres en référence dans le tableau ci-joint :

SOUSSIONS CONFORMES	NOTE INTÉRIM	NOTE FINALE	PRIX SOUMIS (taxes incluses)	TOTAL (taxes incluses)
Architectes Labonté Marcil (S.E.N.C.) prix transmis corrigé	78	1,610656101		794 707,20 \$
Poirier, Fontaine, Architectes Inc.	70	1,569382129		764 632,13 \$
Lemay CO inc.	86	1,285519737		1 057 937,86 \$
Goupe Marchand Architecture & Design Inc.	75	0,978562537		1 277 383,87 \$
Cimaise INC.	67,5	X		
Cardin Julien Inc.	65	X		
Dernière estimation réalisée				1 059 547,01 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) <i>(l'adjudicataire - estimation)</i>				-264 839,81 \$
Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) <i>((l'adjudicataire - estimation) / estimation) x 100</i>				-25%
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^{ème} meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) <i>(2^{ème} meilleure note finale - adjudicataire)</i>				-30 075,07 \$
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^{ème} meilleure note finale et l'adjudicataire (%) <i>((2^{ème} meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire) x 100</i>				-4%

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Octroi de contrat - IMM.SP24-02

Travaux : 794 707,20 \$ taxes incluses

Contingences:

Total (avec taxes): 119 206,08 \$ (15% du montant de la soumission)

Ce montant est ajouté au contrat afin de couvrir les imprévus qui peuvent survenir pendant le déroulement du mandat.

Incidences:

Total (avec taxes): 79 470,72\$ (10 % du montant de la soumission)
Ce montant est ajouté au contrat afin de couvrir les frais incidents du projet. Par exemple :
Laboratoire de caractérisation des sols et service d'arpentage.

Le coût maximal de ce projet est de 993 384,00\$ taxes incluses. Le projet sera financé à 100 % par l'arrondissement par le règlement RCA21-E187.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, en adéquation avec des priorités de plusieurs orientations du plan stratégique, soit à la transition écologique, aux engagements en changements climatiques, aux engagements en inclusion, équité, accessibilité universelle et innovation et créativité.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Offrir une solution concrète et pérenne afin de s'adapter aux changements climatiques concernant la pratique des sports d'hiver ;

- Offrir à la population de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ainsi qu'aux citoyens et citoyennes de Montréal, la possibilité de pratiquer des activités sportives et ainsi avoir un impact tangible et structurant sur leur qualité de vie;
- Proposer un équipement communautaire multifonctionnel ouvert pour des activités sportives et récréatives disponibles en toutes saisons.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi de contrat de services professionnels au CA : 20 juin 2024;
Conception et période d'appel d'offres : Juillet 2024 à mai 2025;

Octroi de contrat de construction: Juin 2025;

Début de travaux: Juillet 2025;

Fin des travaux : Mars 2026.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe
(Martine HÉBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Joseph ARAJ, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Julie BOISVERT, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Lecture :

Joseph ARAJ, 19 juin 2024

Julie BOISVERT, 18 juin 2024

RESPONSABLE DU DOSSIER

Samira GANA
Gestionnaire immobilier

ENDOSSÉ PAR

Thomas RIVARD
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

Le : 2024-06-18